

Invitation à l'assemblée générale annuelle

de la Caisse Populaire Kahnawake

22 avril 2026, à 17 h.



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous en personne à :
Restaurant La Vista, 1500 Rte 138, Kahnawake, QC, J0L 1B0

La première partie de l'assemblée générale annuelle se tiendra **uniquement en personne**. Dans ce type de réunion, seuls les membres participant en personne pourront **voter lors de la réunion** sur certains sujets, tandis que les membres à part entière devront voter sur d'autres questions dans les 4 jours suivant la réunion.

En tant que membre, pendant la réunion, vous pourrez :

- Examinez le rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025
- Posez les questions au conseil d'administration et abordez tout autre point à l'ordre du jour
- Examinez les recommandations pour l'allocation des revenus excédentaires (dividendes des membres)



Dans les 4 jours suivant la rencontre, vous serez en mesure de :

- Votez pour répartir les revenus excédentaires de l'année (dividendes des membres)



Élection par acclamation :

Trois postes doivent être pourvus au conseil d'administration de la caisse. La période de nomination s'est terminée le 12 février 2026 à 16 h.

Candidats au conseil d'administration

DELISLE, Michael

Pour en savoir plus sur les candidats, consultez leurs biographies en ligne à www.desjardins.com/kahnawake ou à la caisse.

Pour vous faciliter la participation à cette assemblée annuelle, nous avons publié des documents clés sur le site web de la caisse dans la section Assemblées générales et résultats financiers. Vous y trouverez un résumé des règles de procédure pour l'AGA, le projet de procès-verbal de la réunion annuelle de 2025 et le rapport annuel 2025.

Tous les membres de la caisse sont invités à y assister.

Signé le 2 avril 2026

Kelly Ann Meloche, secrétaire du conseil